

Procès-verbal
Conseil d'École du 21.03.23
17h30- 19h30

Représentant.e.s des parents d'élèves : Mme Rabah, maman de Ilyan, MS bil. Mme Guindolet, maman de Raphaël GS mono. Mme Lombard, maman de Mathis GS bil. Mme Nett, maman de Justine MS mono. Mme Marfing, maman de Liam PS bil. Mme Dobetzky, maman de Zahir GS bil. Pour l'association Parents Motiv'Hay : Mme Reguant, maman de Arnau PS bil.	Equipe enseignante : Mme Obrecht, directrice, classe PS mono. Mme Weck, classe PS/MS mono Mme Schmitt, classe GS mono. Mme Graff, classe de PS/GS Mme Frankhauser, classe de MS bil <i>Mmes Kolb et Huber excusées</i> ATSEM : Mmes Rachel Reymann et Sabine Torres Accueil de loisirs, périscolaire : Mr Patis, directeur de l'ALSH Les arbres fleuris
Municipalité : Mme Crosnier, conseillère municipale en délégation pour les écoles Mme Meyer adjointe au maire	

Propos introductifs : Mme Obrecht invite l'ensemble des participant.e.s à se présenter en faisant part de leurs nom-prénom et fonction au sein de ce conseil. Elle précise avoir été informée de la présence en surnombre des représentants de parents d'élèves et d'une représentante de l'association Parents Motiv'Hay. Elle apprécie l'intérêt porté par les parents aux débats ayant lieu dans le cadre du conseil d'école, invite les parents en surnuméraire à ne pas intervenir si possible afin de limiter à l'essentiel les débats engagés et éviter la dispersion. La directrice profite de ce moment pour rappeler que le conseil d'école a pour enjeux de traiter des questions concernant le collectif école, périscolaire et associations péri-éducatives et que tout sujet traitant d'une situation individuelle ne peut faire l'objet d'un débat au sein de cette instance.

1) Adoption du PV (conseil d'école du 18 octobre 2022)

- La lecture a eu lieu en amont de la réunion du conseil
- Remarques/objections/informations
- Vote pour adoption : *16 votes favorables – adopté à l'unanimité*

2) Vie de l'école :

Coopération école – médiathèque de Reichstett.

Cette année, nous avons renoué avec la médiathèque de Reichstett. Après des premiers contacts fructueux établis par Mme Obrecht, toute l'équipe enseignante s'est rendue dans les locaux de la médiathèque, afin d'y rencontrer l'équipe en charge de la gestion de la médiathèque, et qui accueille des scolaires les mardi – jeudi – vendredi matins.

Il a été décidé :

→ Qu'une première découverte serait organisée pour chaque classe (hormis celle des PS monolingues, pour laquelle cela était prématuré et difficile à organiser au vu de l'effectif très important d'élèves). Les enfants assisteraient à une première découverte des lieux, ainsi qu'à la lecture d'une ou plusieurs histoires en lien avec « le lieu médiathèque ». Ceci a été réalisé courant décembre. Mme Weck a également, lors de cette visite, emprunté un stock de livres pour sa classe, qu'elle a mis à disposition des autres classes.

→ Que chaque classe bénéficierait, suite à inscription sur planning, de 1 à 2 séances pendant lesquelles :

○ Pour les MS bilingues, les PS-GS bilingues et les GS monolingues, des albums du Prix des Incorruptibles, (pour lequel l'école s'est inscrite cette année scolaire) seraient lus, (2 par session, par demi-groupe classe) et une animation spécifique à chaque album serait proposée. Exemples : **Un roi et une rei...** Les élèves ont dû classer différents albums de jeunesse selon les critères « conte » / « pas conte ». **Ça tourne pas rond :** les élèves ont dû retrouver les différents animaux présents dans l'album sur des couvertures de documentaires/albums de jeunesse, et placer ceux-ci sur un présentoir tournant, afin de reconstituer le manège de l'album.

○ Pour les MS monolingues, une commande avait été faite par Mme Weck pour une découverte d'albums traitant du printemps. Ces différentes actions sont en cours, et permettent aux élèves de découvrir la médiathèque (pour les familles qui ne s'y rendent pas), d'entendre des histoires lues par des personnes autres que leur enseignante ou leur famille, de bénéficier d'un temps ou la classe est partagée en deux.

○ Pour les PS monolingues, la directrice de la médiathèque s'est déjà déplacée pour lire des albums à l'école. Cette action sera réitérée.

Procès-verbal
Conseil d'École du 21.03.23
17h30- 19h30

Coopération école – Association Lire et Faire Lire

Par ailleurs, pour les PS monolingues, une autre forme de lecture offerte a été mise en place. En effet, les élèves bénéficient de la venue de Madame Bettie Barth, bénévole de l'association Lire et Faire Lire, qui vient 3 fois /semaine lire des albums de jeunesse à des groupes de 6 petits/ session, dans l'enceinte de la petite garderie. Cette action aura lieu jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Coopération école – parents d'élèves.

Toujours pour la classe des PS monolingues, des parents volontaires viennent le vendredi matin, lire un album de jeunesse aux enfants. Cette pratique n'est pas régulière, car basée sur le volontariat, et donc sur la disponibilité et l'engagement des parents. Cette action aura également lieu jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Toute l'équipe enseignante tient à remercier tous les acteurs des actions décrites ci-dessus, mises en place cette année, et qui visent toutes à faire progresser nos élèves vers la maîtrise de la langue française.

La grande lessive :

Pour la deuxième fois cette année scolaire notre école participera à l'événement culturel et mondial « **La grande lessive** » le jeudi 23 mars 2023. Le thème de cette nouvelle édition de mars est « **Ma cabane et-est la tienne** ».

Ce thème « *Ma cabane et-est la tienne* » nous a permis de travailler sur la cabane comme lieu de vie, dans quel environnement ? végétal, minéral, animal, humain, culturel, urbain ou non... sur les différentes représentations d'une cabane, sur les deux possibilités offertes par le thème : ma cabane et la tienne (plusieurs cabanes) ou ma cabane est la tienne (sa propre cabane). Pour rappel « La grande lessive » est une installation éphémère d'œuvres d'art réalisées par les élèves (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) Les œuvres sont produites sur un format A4 et sont suspendues à des fils dans l'espace public de la ville avec des pinces à linge. Toutes les classes de l'école maternelle participent à cette manifestation et nos productions artistiques seront exposées tout autour de l'école maternelle à l'extérieur entre les arbres. Ce mercredi, avec l'aide des services techniques de la ville nous procéderons à l'accrochage des travaux qui seront visibles toute la journée du jeudi 23 mars. Ne la manquez pas !

Evènement mondial : Il s'agit de la 33^{ème} édition 121 pays participants et et 13 000 000 de personnes participant à chaque session Pour répondre à la question des parents d'élèves, la Grande Lessive sera également suivie par l'école élémentaire et par le Centre de loisirs des Arbres Fleuris. La communication est faite en amont par Mme Obrecht qui invite les parents d'élèves à faire la promotion de l'évènement autour d'eux. En aval, une plus ample communication sera effectuée par Mme Obrecht.

Remise des carnets de suivi des apprentissages :

Les CSA ont été remis à l'ensemble des parents d'élèves au retour des vacances d'hiver. Des entretiens ont été proposés à certains parents lorsque les enseignantes les ont jugés nécessaires mais nous avons également proposé aux parents qui le souhaitent expressément, de solliciter un rendez-vous pour un entretien. Ce sont des entretiens courts, destinés à répondre à certaines interrogations des parents et qui permettent de faire un bilan de mi-parcours notamment pour les élèves de PS.

Mme Dobetzky souligne qu'elle a eu des retours positifs de certains parents de PS, qui découvrent l'école cette année, auxquels des entretiens avaient été proposés (notamment les parents ne pouvant se rendre fréquemment à l'école en raison de leurs contraintes horaires). Ils ont apprécié de pouvoir échanger avec les enseignantes.

PPMS/Alerte incendie :

Nous avons effectué une évacuation suite à une alerte incendie déclenchée volontairement pour exercice le 27 janvier 2023 au matin. L'évacuation s'est déroulée dans le calme en 2 minutes 56 secondes. Aucune anomalie n'a été constatée.

Le 13 janvier a été réalisé un PPMS risques majeurs séisme sans évacuation. L'alerte a été entendue par toutes les collègues, la mise en sécurité des enfants s'est déroulée dans un temps réduit et l'exercice a duré 13 minutes. Le 10 mars, un nouvel exercice s'est déroulé dans le locaux pour le même PPMS mais avec évacuation. L'exercice a duré 8 minutes et 42 secondes évacuation comprise. Nous constatons toujours le problème de l'alerte initiale qui cette fois n'a pas été entendue par une des classes.

Mme Obrecht demande à ce que ce problème soit pris en compte et qu'une solution d'alerte efficace soit trouvée. Mme MEYER précise qu'une corne de brume a été utilisée en élémentaire et que toutes les classes l'ont entendu.

Kermesse et spectacle de fin d'année :

Il faudra envisager une rencontre très rapide entre les différents parents qui souhaitent s'engager et des représentantes de l'équipe enseignante afin de pourvoir caler l'organisation globale de l'après-midi fête de l'école avec son spectacle et la kermesse. Un spectacle sera organisé à la salle des Fêtes. La répétition générale aura lieu le jeudi 22 juin et le spectacle sera proposé aux parents d'élèves l'après-midi du vendredi 23 juin.

Mme Obrecht propose aux parents d'élèves de fixer une date pour se réunir en vue de l'organisation de la kermesse.

Il conviendra aussi de fixer un rendez-vous pour faire un point sur les installations techniques nécessaires au déroulement du spectacle. L'établissement d'un SIAP (sécurité) devra être envisagé avec le Directeur des Services Techniques.

Procès-verbal
Conseil d'École du 21.03.23
17h30- 19h30

3) Inscriptions scolaires

- Date des inscriptions et modalités de fonctionnement : Les inscriptions des futurs petits nés en 2020 ont commencé depuis le début du mois de mars auprès de la mairie puis dans un second temps auprès de la directrice d'école. Sur environ 55 petits attendus, déjà 21 inscriptions en mairie ont été réalisées. Sur les 21 inscriptions ... se trouvent ne pas avoir été estimées dans les 55 enfants attendus.

- inscriptions en cours d'année effectif actuel en progression constante : cette année, nous avons commencé avec un effectif de 140 enfants dans l'école. Nous avons eu 4 départs et 8 arrivées ce qui fait un effectif actuel de 144. Ce delta positif est faible mais il nous faudra faire un point en fin d'année scolaire aux vues des arrivées prévues au courant du printemps dans les nouvelles habitations. Nous sommes toutefois déjà avec des classes présentant une moyenne de 29 enfants. Il faudrait donc encore une arrivée d'une petite trentaine d'enfants pour envisager ouvrir une nouvelle classe. Ce n'est donc pas encore d'actualité.

Questions de parents à propos des effectifs qui seront probablement en augmentation à cause du développement immobilier de la Commune : classes surchargées, capacité d'accueil du périscolaire

Mme Obrecht encourage les parents d'élèves à faire parvenir eux aussi à notre hiérarchie leurs doléances à propos des effectifs de classe surchargés.

Petite garderie du matin : *Mme Meyer a constaté qu'un certain nombre d'enfants a été inscrit dès le début de l'année mais que ce nombre a progressivement augmenté au cours de l'année. Toutefois, les possibilités d'accueil n'étant pas extensibles, la Commune ne pourra peut-être plus répondre favorablement à toutes les demandes. Un point sera fait par la Mairie et les ATSEM pour améliorer l'organisation de ce service ainsi que les conditions de sécurité et de responsabilité des encadrantes.*

Centre de loisirs : *M. Patis précise que le Centre de Loisirs accueille 180 enfants sur 3 espaces. Toutefois, ces locaux n'appartiennent pas au Centre de Loisirs de façon pérenne (salle de classe de l'école etc...). Toutefois, pour garantir une qualité d'accueil, le nombre d'enfants accueillis ne pourra pas être augmenté. Si certains parents se voient refuser l'accueil au Centre de Loisirs, ils aimeraient connaître les solutions alternatives proposées par la Commune. Mme Meyer assure que certains cas pourront être discutés en commission et encourage les parents à se tourner vers des solutions de garde privées (assistantes maternelles). Elle reconnaît que la situation est très tendue notamment pour les enfants de l'Ecole Maternelle. Mme Crosnier conseille aux parents de s'organiser et d'envisager collectivement de nouveaux modes de garde.*

Mme Obrecht conseille aux parents de se tourner vers l'UDAF (l'Union départementale des associations familiales) qui pourront accompagner les personnes envisageant la mise en place d'un mode de garde coopératif.

4) Implication de la mairie :

- Travaux réalisés et à venir pour 2022-23

Mme Meyer donne des informations sur les travaux planifiés ou réalisés en 2022 :

- fourniture d'une « dalle » (TBI mobile, sorte de tablette géante)

- pose des bancs fixe le long des murs dans l'ancienne

- remplacement de matériel sportif

- mise en place détecteur CO2 dans les classes

- accès facilité au cabanon

- chaîne « gouttière » remplacée par une véritable gouttière

Mme Obrecht remercie la Commune pour les travaux effectués et sa réactivité lorsque des demandes de menues réparations sont faites (via une application mise en place par la Commune)

- Investissements-achats fin 2022 projets pour 2023

Information non communiquée car le budget 2023 n'est pas encore voté.

5) Remarques et suggestions des parents

Retour sur le recueil des interrogations et inquiétudes des parents :

- stationnement (affichage stationnement autorisé sur le trottoir ?)

→ *Un arrêté autorisant le stationnement sur le trottoir de l'Avenue Hay a été promulgué, la Commune est en attente de la mise en place du panneau informant les usagers. Une communication pourra néanmoins faite par les RPE aux parents pour les informer de cette nouvelle disposition.*

- service minimum en cas de grève

→ *Les RPE souhaitent que la Commune communique davantage sur le service minimum en cas de grève des enseignants et des agents. La solution retenue sera discutée en interne et sera transmise aux parents d'élèves.*

Procès-verbal
Conseil d'Ecole du 21.03.23
17h30- 19h30

- facturation du périscolaire en cas de grève, d'absence de la maîtresse ou d'enfant malade

Le Centre de Loisirs règle les repas au prestataire donc le repas du jour même sera automatiquement facturé. Pour les jours suivants, les repas ne seront pas facturés mais il est à la charge des parents de décommander les repas au moins la veille avant 9h.

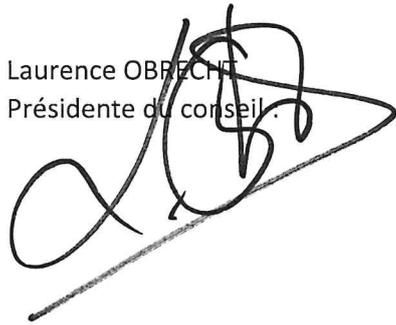
- tabagisme passif devant l'école : à l'instar des parcs, la zone autour du portail de l'école peut-elle devenir une zone sans tabac
→ *La Commune va envisager la possibilité de prendre des dispositions mais ne peut intervenir actuellement alors qu'aucun arrêté n'a pas été pris dans cette direction.*

- Action « chocolat » réalisée par l'association Parents Motiv'Hay
Bénéfices : 330 euros pour Noël et 150 euros pour Pâques.

Mme Obrecht remercie l'association qui a subventionné la Coopérative pour le transport lors des sorties scolaires. Elle informe le Conseil d'Ecole qu'un seul bus a pu être trouvé pour une sortie prévue au Musée Oberlin. Du fait de cette pénurie, seules les classes de GS pourront bénéficier de cette sortie cette année, et une rotation sera proposée afin que les 3 années du cycle puissent bénéficier, à tour de rôle de cette opportunité les années scolaires suivantes.

- Les représentantes de parents d'élève informent le conseil d'école que globalement une grande satisfaction des parents concernant la vie de l'école est ressortie de la trentaine de questionnaires retournés.

Laurence OBRECHT
Présidente du conseil



Simone GRAFF
Secrétaire de séance :

